



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

culte musulman

Question au Gouvernement n° 1306

Texte de la question

ISLAMISME

M. le président. La parole est à M. Pierre Cardo, pour le groupe UMP.

M. Pierre Cardo. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

Ces dernières semaines, deux mesures d'expulsion ont été prises à l'encontre d'imams : la première concernait l'imam salafiste de Vénissieux, la seconde le responsable d'une mosquée parisienne, soupçonné d'être l'animateur, pour la France, d'un mouvement extrémiste islamique turc prônant le recours à la violence et au terrorisme.

J'approuve la vigilance et la fermeté dont le Gouvernement fait preuve à l'égard de quelques imams radicaux ou gestionnaires de lieux de culte infiltrés par des personnes qui prônent des idées contraires aux valeurs de notre République.

Cependant, je crois nécessaire d'attirer l'attention de tous, et particulièrement la vôtre, monsieur le ministre, sur le danger que fait courir à notre pays le risque d'amalgame.

Ces dérives, qui sont l'expression de comportements communautaristes et de logiques d'exclusion, portent atteinte à la cohésion sociale, mais ne sont le fait que d'une minorité de personnes. Elles ne sont ni la voix de l'Islam, ni celle de nos compatriotes musulmans. Mais elles inquiètent chacun, musulman ou non.

Monsieur le ministre, comment envisagez-vous de combattre les intégrismes, tout en évitant l'amalgame et en permettant à la nation française de vivre avec sérénité sa laïcité comme sa pluralité culturelle, plus particulièrement dans les quartiers dits sensibles ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

M. Dominique de Villepin, ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Monsieur le député, face à la nouvelle menace terroriste, vous l'avez rappelé, nous avons un devoir de vigilance. Cette menace existe en Europe - les attentats de Madrid l'ont montré - et ne peut être négligée en France puisque notre pays a été cité par certains groupes terroristes. D'autant que les tensions internationales sont nombreuses et le calendrier chargé. Un projet d'attentat vient d'être déjoué à Istanbul contre le prochain sommet de l'OTAN. Face à cette menace, ma responsabilité est de protéger les Français et je dois me montrer ferme, tant en matière judiciaire, pour remonter les filières et démanteler les réseaux, qu'en matière administrative, pour les cas d'urgence qui justifient une expulsion : je ne peux admettre la présence sur le sol français de ressortissants étrangers qui tiennent des discours extrémistes appelant à la haine et à la violence, qui sont liés à la mouvance terroriste.

Je veux m'acquitter de ce devoir dans le respect des règles de l'Etat de droit. Certes, des difficultés juridiques peuvent apparaître, mais nous les surmonterons, y compris, si nécessaire, par une modification de la loi. A cet égard, je veux vous dire ici toute ma détermination. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Nous avons aussi, ensemble, vous l'avez rappelé également, un devoir de justice pour éviter tout amalgame entre islam et islamisme, entre islam et intégrisme. L'immense majorité des musulmans de France vivent en paix dans notre pays, dans le respect des valeurs de la République, alors même qu'ils sont victimes d'actes de racisme et de xénophobie inacceptables. De tels actes ont augmenté au cours du premier trimestre 2004, comme en témoignent les agressions répétées qui se sont produites à Strasbourg contre des lieux de culte et des commerçants musulmans.

Dans ce contexte, je veux saluer la mobilisation des responsables du culte musulman, tant sur le plan national que régional. Ils veulent apporter des solutions pour une meilleure organisation du culte musulman, en matière de formation des imams, de recrutement des aumôniers, de financement des salles de prière. L'enjeu est essentiel. C'est pourquoi nous voulons accompagner et encourager ces efforts qui renforcent notre cohésion nationale. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : [M. Pierre Cardo](#)

Circonscription : Yvelines (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1306

Rubrique : Cultes

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mai 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 mai 2004